



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Bernadette Mäder-Brülhart / André Schneuwly

2015-CE-261

Haute école de travail social Fribourg: section germanophone ?

I. Question

Le 16 septembre dernier a marqué le coup d'envoi officiel des travaux de construction du nouveau bâtiment de la Haute école de travail social Fribourg et de la Haute école de santé Fribourg. Les locaux se trouveront sur le site des Arsenaux, dans le quartier de Pérolles, à Fribourg. Selon le planning, les étudiants pourront y fréquenter les cours déjà dans deux ans. C'est parce que les deux HES attiraient de plus en plus d'élèves que ce nouveau bâtiment, chiffré à 60 millions de francs, s'est avéré nécessaire. Le nouvel espace pourra accueillir 800 étudiants.

Alors que la Haute école de santé Fribourg propose une filière en allemand, la Haute école de travail social Fribourg n'offre son programme qu'en français et demeure donc inaccessible aux étudiants germanophones de notre canton.

Selon la convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les étudiants en travail social de langue allemande ont la possibilité d'effectuer leur cursus dans des cantons germanophones, par exemple les cantons de Berne ou de Lucerne. Conformément à la décision prise le 18 juin 2015 par la Conférence des cantons signataires de l'accord sur les hautes écoles spécialisées, les contributions AHES pour le travail social se montent à 12 200 francs par étudiant pour l'année 2015-2016.

Pour les élèves germanophones qui entreprennent des études dans d'autres cantons, celles-ci engendrent des frais supplémentaires. Ainsi, ils paient par exemple 750 francs de taxes semestrielles dans le canton de Berne et 800 francs dans le canton de Lucerne, alors que le canton de Fribourg demande 500 francs par semestre pour les mêmes études.

Vu que les hautes écoles attirent un nombre croissant d'étudiants de langue allemande, la question se pose de savoir si une filière germanophone au sein de la Haute école de travail social Fribourg ne serait pas financièrement plus avantageuse à moyen terme.

Nous prions donc le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'élèves germanophones étudient-ils chaque année au sein de HES de travail social établies hors de notre canton ?
2. Ce chiffre a-t-il augmenté de manière significative ces cinq dernières années ?
3. A combien se montent les frais annuels du canton de Fribourg pour les places d'études en travail social hors du canton ?

4. Le canton planifie-t-il à moyen terme d'offrir une formation en allemand dans le nouveau bâtiment de la Haute école de travail social Fribourg ?

1^{er} octobre 2015

II. Réponse du Conseil d'Etat

Non seulement la HEdS-FR, mais aussi la HEIA-FR et la HEG-FR offrent des formations en français et en allemand. De ce fait, la HETS-FR est la seule haute école spécialisée du canton de Fribourg purement francophone (du moins en ce qui concerne la formation de base, à savoir, le cursus bachelor ; des prestations de service et certaines formations continues sont déjà offertes en allemand). Par conséquent, la question portant sur l'ouverture d'une section germanophone à la HETS-FR est pertinente.

1. Combien d'élèves germanophones étudient-ils chaque année au sein de HES de travail social établies hors de notre canton ?

Année	Nombre d'étudiants Fribourgeois inscrits dans la filière Travail social ¹ d'une HES germanophone	Frais AHES payés par le canton de Fribourg
2010	103	461'044.65
2011	103	460'516.10
2012	107	497'217.10
2013	113	574'619.00
2014	122	720'978.20
Evolution 2010-2014	+ 18.4%	+ 56.3%

2. Ce chiffre a-t-il augmenté de manière significative ces cinq dernières années ?

Le nombre d'étudiants fréquentant une HES est en augmentation continue, toute filière d'étude confondue. Dans la période 2010-2014, le nombre d'étudiants à la HES-SO a augmenté de 15'471 à 19'390 (+ 25,3%); sa filière Travail social affiche même une augmentation de 1'836 à 2'771 (+ 50,9%). Dès lors, considérant que l'augmentation de + 18.4% d'étudiants fribourgeois suivant cette formation dans une HES germanophone se situe clairement en-dessous de l'augmentation au niveau HES-SO, on ne peut pas parler d'une augmentation significative, au contraire. Cette évolution ralentie peut en effet être interprétée par l'obligation de suivre cette formation hors canton.

¹ La HETS-FR offrant la seule filière Travail social, uniquement les étudiants inscrits dans cette filière sont pris en compte dans la présente réponse, au lieu de considérer l'ensemble des Fribourgeois étudiant « au sein de HES de travail social établies hors de notre canton ». Les autres filières du domaine choisies pour des études hors canton (Sozialpädagogik, Soziokulturelle Animation) n'existant pas à la HETS-FR, l'offre d'une filière Travail social germanophone ne changerait rien au fait que certains Fribourgeois étudient ces filières dans un autre canton.

3. *A combien se montent les frais annuels du canton de Fribourg pour les places d'études en travail social hors du canton ?*

En 2014, ces frais se montent à 720'978.20. Pour le calcul de ce montant, il faut tenir compte non seulement du nombre d'étudiants, mais aussi du montant des contributions fixées par la Conférence AHES, et du système de facturation HES, qui est basé sur l'utilisation des ECTS. Conformément à la décision de sa séance du 18 juin 2015, la Conférence AHES n'a pas modifié les montants « pour l'instant ». Ceci dit, le tarif fixé à hauteur de 12'200.00 pour l'année 2015/2016 sera aussi appliqué pour l'année 2016/2017, mais pourra être adapté dès l'année académique 2017/2018. Le montant de 12'200.00 est atteint si l'étudiant accumule 60 ECTS par année ; cependant, il peut répartir les 180 ECTS du cursus bachelor sur toute la durée de sa formation, en plus avec une marge de 10%, ce qui explique la volatilité des frais AHES payés par année.

Quant aux coûts pour les étudiants, il est évident que de suivre une formation dans un autre canton génère des coûts supplémentaires, coûts qui par ailleurs ne se limitent pas aux taxes d'études. En revanche, il faut considérer le fait que certains étudiants décident de suivre une formation hors canton même si ce dernier offre la filière souhaitée.

4. *Le canton planifie-t-il à moyen terme d'offrir une formation en allemand dans le nouveau bâtiment de la Haute école de travail social Fribourg ?*

Lors de la conception du nouveau bâtiment, l'ouverture d'une section germanophone à la HETS-FR n'a pas été prise en compte. Ce fait découle d'un accord de longue date avec la Haute école spécialisée de Berne HESB, qui accueille la plupart des étudiants Fribourgeois germanophones suivant cette formation hors canton (82 étudiants en 2014). En contrepartie, un nombre important d'étudiants Bernois est accueilli à la HETS-FR (41 étudiants en 2014). Dès lors, l'ouverture d'une section germanophone à Fribourg pourrait avoir un effet sur le nombre d'étudiants venant de la partie Berne francophone : il se pourrait que Berne décide d'ouvrir une section francophone, ce qui priverait la HETS-FR de son bassin de recrutement dans la partie francophone du canton de Berne et risquerait de couper l'accès aux lieux de formation pratique dans le canton de Berne, avec lesquels la HETS-FR est actuellement conventionnée.

D'autre part, l'ouverture d'une filière germanophone s'accompagnerait naturellement de la mise en place de classes bilingues, afin de favoriser les échanges linguistiques ; elle ne se réaliserait pas au travers d'une simple juxtaposition de deux sections. Et la possibilité d'offrir des filières bilingues représente un atout incontestable pour les écoles et le canton de Fribourg et est à son tour avantage concurrentiel.

En conclusion, l'ouverture d'une section germanophone à la HETS-FR n'est pas planifiée à ce jour ; la question reste pourtant d'actualité. La direction générale de la HES-SO//FR sera mandatée pour procéder à une analyse détaillée, notamment financière, en vue de permettre aux organes politiques de disposer d'une base chiffrée pour toute réflexion portant sur ce sujet. Des discussions avec le canton de Berne seront initiées, afin d'écarter les possibles synergies.

14 décembre 2015